

Séminaire économie et environnement

Ces séminaires offrent un lieu d'information et d'échanges sur des travaux récents, académiques ou plus appliqués, proposant des approches économiques appliquées aux questions environnementales et de développement durable, utile pour l'éclairage de l'action publique et pour les autres intervenants concernés. Les séances sont ouvertes, sur invitation, à des participants du monde académique, du Ministère de la Transition écologique, et d'autres ministères ou organismes proches, ainsi qu'aux acteurs concernés par les thématiques abordées.

L'évaluation des bénéfices de la prévention des inondations

Lundi 17 juin 2019 de 14h00 à 16h30

Tour Sequoia – Auditorium (Paris, La Défense)

Accueil à partir de 13h30

En France métropolitaine, près de 17 millions d'habitants sont exposés au risque d'inondation par débordement de cours d'eau d'après l'évaluation préliminaire des risques d'inondation réalisée par l'État en 2011. Les impacts sur les populations, l'activité économique, l'environnement et le patrimoine sont importants.

Face à ce risque, les Programmes d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) ont pour objectifs de garantir la sécurité des personnes et des biens, d'améliorer la résilience des territoires et de protéger l'environnement et le patrimoine culturel. Ils constituent l'un des principaux outils opérationnels de mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Gestion des Risques d'Inondation au niveau des territoires.

Pour bénéficier de subventions issues du fonds Barnier, les programmes dont le coût dépasse 2 millions d'euros doivent faire l'objet d'une évaluation socio-économique. Le contenu attendu de l'évaluation à présenter est décrit dans un guide méthodologique publié en 2018 par le Commissariat Général au Développement Durable (CGDD) du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire. Les choix effectués entre projets sont de cette façon justifiés sur la base de méthodes rigoureuses, communes et objectives.

Dans la méthode de référence nationale, la prise en compte des bénéfices sanitaires reste insuffisante. Pour progresser sur cette question, le CGDD organise un séminaire sur l'évaluation des bénéfices de la prévention des inondations et met l'accent sur l'évaluation des dommages psychologiques qui, selon de nombreux travaux scientifiques, sont loin d'être négligeables post inondation.

Programme (prévisionnel)

13h30 – Accueil des participants

14h-14h15 – Ouverture

par Laure Tourjansky Cheffe du service des risques naturels et hydrauliques à la Direction Générale de la Prévention des Risques (DGPR)

14h15-15h – Session 1

→ **La méthode nationale d'évaluation socio-économique des Programmes d'Actions de Prévention des Inondations** par Bénédicte Meurisse, Adjointe à la cheffe du bureau de l'économie des milieux, des matières et des risques au CGDD

→ **La prise en compte des dommages psychologiques** par Victor Champonnois, Post-doctorant à l'IRSTEA

Échanges avec la salle

15h-15h45 – Session 2

→ **L'évaluation du consentement à payer pour se protéger des inondations** par Olivier Chanel, Chercheur au CNRS, École d'économie d'Aix Marseille

Échanges avec la salle

15h45-16h15 – Discussion

introduite par Thibaud Langer, Chargé de mission au Centre Européen de Prévention du Risque d'Inondation

16h15 – Conclusion

par Vincent Marcus, Sous-directeur de l'économie des ressources naturelles et des risques au CGDD

Vous pouvez vous inscrire par retour de courriel à l'adresse suivante :

seminaire-economie-et-environnement.ag1.sdag.cgdd@developpement-durable.gouv.fr

Contact :

Bénédicte Meurisse, Service de l'économie, de l'évaluation et de l'intégration du développement durable (CGDD/SEEIDD)

ernr.seeidd.cgdd@developpement-durable.gouv.fr. Tel : 01 40 81 83 88